

Rapport d'activité

Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange



© CCHCPP

2024

Chers habitants, chers partenaires,

Alors que l'année 2024 est clôturée, je suis fier de partager avec vous les avancées significatives de notre Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange. Cette année a été marquée par notre engagement continu et renforcé envers un développement durable et résilient, face aux défis posés par le changement climatique.

Notre territoire a vu la mise en œuvre de plusieurs initiatives majeures pour préserver notre environnement et préparer l'avenir. Nous avons lancé une commande groupée d'arbres et d'arbustes, permettant à chacun de contribuer activement à l'enrichissement de notre biodiversité locale. La réouverture du ruisseau de Servigny-lès-Sainte-Barbe a été un projet emblématique, restaurant un écosystème vital et réduisant les risques d'inondation, tout en offrant un nouvel espace de sensibilisation à la nature.

L'éducation et la sensibilisation ont été au cœur de nos préoccupations avec l'organisation de tables rondes en collaboration avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy, permettant d'aborder les enjeux environnementaux avec les jeunes générations. L'exposition «Terre, Terrain, Territoire», réalisée en partenariat avec le SCoTAM, a également offert une réflexion profonde sur notre rapport à l'espace et au développement durable.

Nous avons poursuivi nos efforts dans la transition écologique avec l'avancée de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et l'adoption du Schéma Directeur Cyclable (SDC). Ces outils stratégiques nous permettent de structurer nos actions pour une mobilité douce et une réduction de notre empreinte carbone. Par ailleurs, l'installation de placettes de compostage partagé à Marsilly et au péricolaire de Pange illustre notre volonté de promouvoir une gestion collective et responsable des déchets organiques.

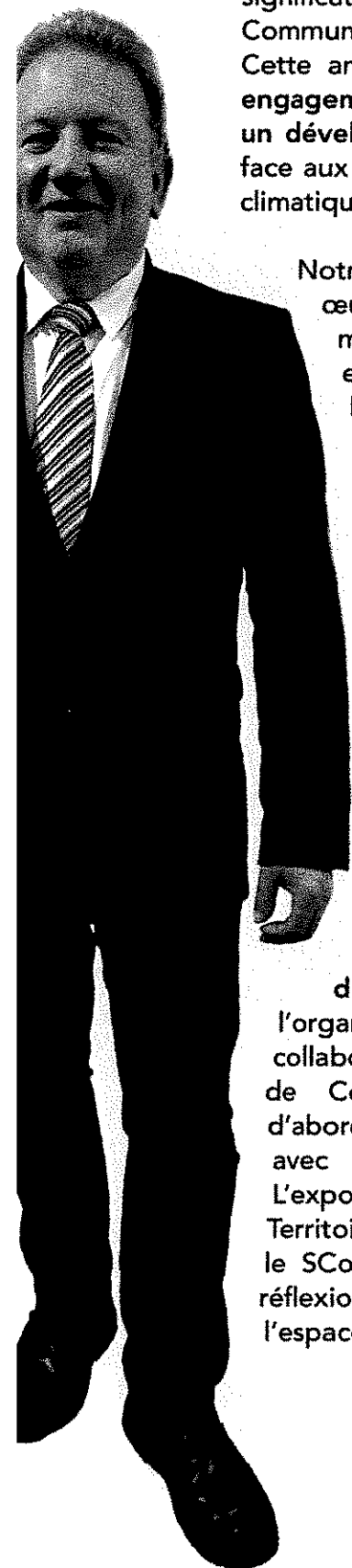
Dans notre quête d'un territoire plus propre et mieux organisé, nous avons distribué de nouveaux bacs pour uniformiser la collecte des déchets sur l'ensemble de notre territoire. Cette initiative vise à simplifier le tri et à améliorer la gestion des déchets, renforçant ainsi notre engagement pour un environnement sain.

2024 a également été une année riche pour le sport et la culture avec l'obtention du label «Terre de Jeux». Ce label, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, a permis d'organiser de nombreuses animations sportives et culturelles, fédérant notre communauté autour des valeurs d'excellence, de respect et de solidarité. Nous avons soutenu des événements locaux et mis en lumière des talents sportifs de notre territoire, tout en encourageant la pratique sportive pour tous.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre participation active à ces projets. Ensemble, nous continuons à bâtir un territoire harmonieux, durable et solidaire, prêt à relever les défis de demain.

Roland CHLOUP

Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange



2

Édito

10

Temps forts 2024

14

Finances

17

Mobilités

19

RPE

Service à la personne

21

TVB

Transition écologique

24

Assainissement

27

Tourisme

4

Présentation du territoire

12

Ressources humaines

16

Territoire - Mobilités

18

Développement économique
Urbanisme

20

TVB

22

Pôle déchets

25

Évènements

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

LE TERRITOIRE

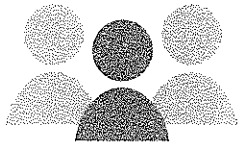


Les communes membres de la CCHCPP

Bazoncourt	540 hab.	Les Étangs	412 hab.	Sanry-sur-Nied	311 hab.
Burtoncourt	209 hab.	Maizeroy	381 hab.	Servigny-lès-Raville	472 hab.
Charleville-sous-Bois	294 hab.	Marsilly	538 hab.	Servigny-lès-S ^{te} -Barbe	453 hab.
Coincy	310 hab.	Ogy-Montoy-Flanville	1 699 hab.	Silly-sur-Nied	718 hab.
Colligny-Maizery	589 hab.	Pange	907 hab.	Sorbey	379 hab.
Courcelles-Chaussy	3 427 hab.	Raville	287 hab.	Vigy	1 705 hab.
Courcelles-sur-Nied	1 211 hab.	Retonfey	1 390 hab.	Villers-Stoncourt	253 hab.
Faily	512 hab.	Sainte-Barbe	746 hab.	Vry	585 hab.
Glatigny	254 hab.	Saint-Hubert	231 hab.		
Hayes	230 hab.	Sanry-lès-Vigy	522 hab.		

CHIFFRES CLÉS

COMMUNES



19 239
habitants¹



28
communes



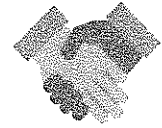
258,5
km²



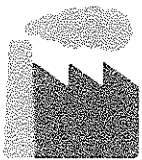
42
conseillers
communaux



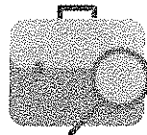
2
labels
Territoire Engagé pour la Nature
Terre de Jeux 2024



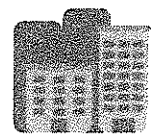
142
associations



2 198
entreprises



7%
de chômage¹



5
zones d'activités
économiques

Source : INSEE 2021



Petite Enfance

LA PRÉSENCE DES ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant qui a pour mission de gérer les affaires de l'intercommunalité selon son champ de compétences. Il est composé de 42 conseillers communautaires, dont les membres du bureau, et présidé par Roland CHLOUP.

CHLOUP Roland
Président de la CCHCPP
Maire de Pange

SIMON Joël
1^{er} Vice-président
Maire de Servigny-lès-Sainte-Barbe

LOGNON Étienne
2^{ème} Vice-président
Maire délégué de Landonvillers

BERGER Delphine
3^{ème} Vice-présidente
Conseillère municipale de Raville

MULLER Fabrice
4^{ème} Vice-président
Maire de Courcelles-sur-Nied

SCHRECKLINGER Didier
5^{ème} Vice-président
Adjoint au Maire de Sainte-Barbe

GULINO Éric
6^{ème} Vice-président
Maire d'Ogy-Montoy-Flanville

MESSIN Hervé
7^{ème} Vice-président
Maire de Colligny-Maizery

PETIT Christian
8^{ème} Vice-président
Maire de Retonfey

WOLLJUNG Serge
9^{ème} Vice-président
Maire de Silly-sur-Nied

WEIL Sylvain
10^{ème} Vice-président
Maire de Vigy

BARRE Bernard
Maire de Marsilly

BASTIEN Alain
Adjoint au Maire
d'Ogy-Montoy-Flanville

BERNEZ Guillaume
Adjoint au Maire
de Courcelles-Chaussy

BERTRAND Dominique
Maire de Bazoncourt

CRIDELICH Jérôme
Maire de Charleville-sous-Bois

DALSTEIN Alain
Maire de Faily

DUPONT Raphaël
Maire de
Servigny-lès-Raville

FAGNONI Patricia
Adjointe au Maire
de Courcelles-Chaussy

GIAMBERINI Luc
Maire de Courcelles-Chaussy

GLOTTIN Claudine
Adjointe au Maire
de Courcelles-sur-Nied

GRANDJEAN Jean-Paul
Adjoint au Maire
de Pange

GUIRAUT Lionel
Maire de Sanry-lès-Vigy

HERENCIA Michel
Maire de Coincy

HOUPERT André
Maire de Burtoncourt

JEANRONT Gilbert
Maire de Villers-Stoncourt

KEIL André
Maire de Hayes

LARISCH Jean-Paul
Adjoint au Maire
de Courcelles-Chaussy

PRITSKY Hervé
Conseiller municipal
de Vigy

LEGENDRE Yves
Maire de Les Étang

Conseils communautaires

Bureau communautaire

Commissions

Délibérations

LEIDELINGER Jean-François
Maire de Maizeroy

MARX Anne-Marie
Adjointe au Maire
d'Ogy-Montoy-Flanville

MAST Dominique
Maire de Vry

MULLER Isabelle
Adjointe au Maire de Vigy

PACE Joëlle
Adjointe au Maire de Retonfey

POINSIGNON Marie-Laure
Maire de Sanry-sur-Nied

RASQUIN Peggy
Adjointe au Maire
de Courcelles-Chaussy

REISER LAGRUE Armelle
Conseillère municipale
de Courcelles-Chaussy

RICHARD Sylvie
Maire de Saint-Hubert

SPINELLI Claude
Maire de Sorbey

STALLONE Victor
Maire de Glatigny

ZDJELAR Michel
Conseiller délégué de Retonfey

ORGANIGRAMME

Agents techniques exploitation

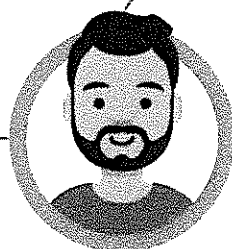
David TURGATA
responsable technique
Sébastien GRAVEN, Pascal HUMBERT
chauffeurs de benne
Jonathan KREBS, Jérôme VETSCH
rampes
Anthony CONRAD, Frédéric PRIETZ, Cyril CHAU
DON
gardiens de déchèterie
Franck BONNET, Quentin KOICH, Flavien SOR
CINELLI
adjoints techniques
Dominique IMBERGAMO
Agent d'entretien

SERVICES TECHNIQUES (exploitation, travaux, assainissement)



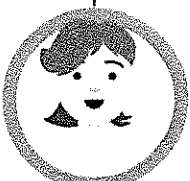
Responsable d'exploitation

Thomas FIORE
exploitation@cchcpp.fr
03 87 64 39 03



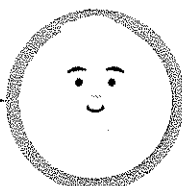
Directeur des Services Techniques

Cyril CHERY
dst@cchcpp.fr
03 87 64 39 02



Ambassadeur de tri

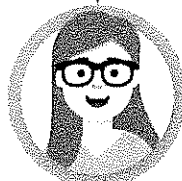
Camille BLUMA
poledéchets@cchcpp.fr
03 87 64 10 63



Technicien SPANC

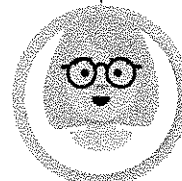
Dominique PAREL
spanc@cchcpp.fr
03 87 64 10 63

École de Musique



Professeurs et relais pédagogiques

Véronique FERIN
Pierre ZIEBEL
musique@cchcpp.fr
03 87 64 10 63

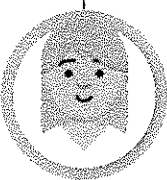
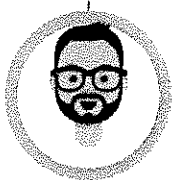


Chargée de mission aménagement & développement économique et touristique

Marine BELLISARIO
developpement@cchcpp.fr
03 87 64 10 63

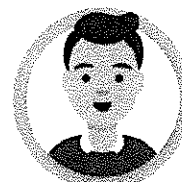
Agents d'exploitation d'assainissement

Quentin FOLNY
Pierre-Marie GROSCH
Nicolas GROSS
Amélie STEIMETZ
Marie MATECKI
assainissement@cchcpp.fr
03 87 64 10 63



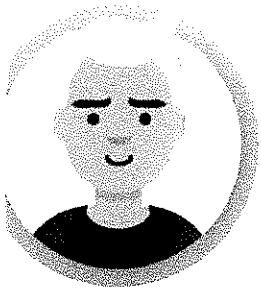
Professeurs de musique

David BERTRAND, Jacques HUMBERT, Natalia ORLOVSKAIA,
Matthieu VIDILI, Gabriel MARRERO, Sarahi CARRERO,
Eve-Laure BENOIT, Stéphane SIMONESCHI



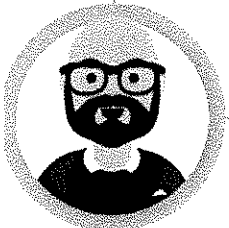
Chargé de mission territoire

Gautier LIABOL
territoire@cchcpp.fr
03 87 64 10 63



Président de la CCHCPP

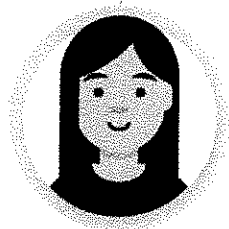
Roland CHLOUP
resident@cchcpp.fr
03 87 64 10 63



Directeur Général
des Services

Frédéric JUND
direction@cchcpp.fr
03 87 64 39 01

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

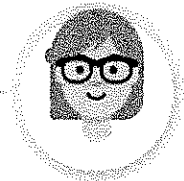


Directrice Générale Adjointe
Claire CASTELLAZZI
dga@cchcpp.fr
03 87 64 38 37



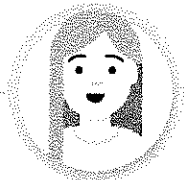
Assistant financier

Francis REICHRATH
finances@cchcpp.fr
03 87 64 38 38



Assistante RH

Manon DRASKOVIC
rh@cchcpp.fr
03 87 64 10 63



Assistante paie
et finances

Sophie DAUCHY
paie@cchcpp.fr
03 87 64 38 36



Chargée d'accueil

Laurence SCHVINDT
accueil@cchcpp.fr
03 87 64 10 63

Élodie LOSSON
Secrétaire de mairie
Agent administratif

AUTRES SERVICES



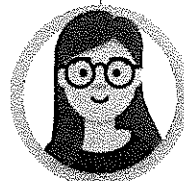
Chargée de
communication

Fanny JANIEC
communication@cchcpp.fr
03 87 64 38 59



Animatrice
Relais Petite
Enfance

Laurine LARCHE
rpe@cchcpp.fr
03 87 60 74 21



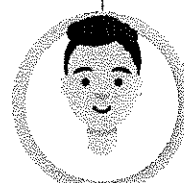
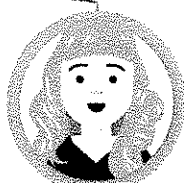
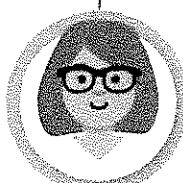
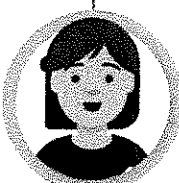
Chargée de mission
environnement &
développement durable

Mélanie MARTIN
amenagement@cchcpp.fr
03 87 64 39 04



Instructeurs en urbanisme

Alexandre HEMONET, Cécilia PETIT,
Laurence ROITEL, Ludivine VERDURE
urbanisme@cchcpp.fr
03 87 64 38 39



Chargé de mission
PCAET

Frédéric HAPPE
environnement@cchcpp.fr
03 87 64 10 63

TEMPS FORTS 2024



Février - Mars -
Octobre

Organisation de
tables rondes avec le
campus agricole de
Courcelles-Chaussy



Mars

Exposition itinérante
«Terre, Terrain, Territoire»
à Courcelles-Chaussy
en collaboration avec le
Scotam



Avril

Adoption en conseil
communautaire de la
stratégie du Plan Air-
Climat-Énergie Territoriale
(PCAET) et du
Schéma Directeur Cyclable
(SDC)



Mai

Finalisation du chantier de
réouverture du ruisseau
Rupt-de-Zelle à Servigny-
lès-Sainte-Barbe



Septembre

Jeu inter-services
«Vis ma Vie»



Octobre

Début de la distribution
des nouveaux bacs pour
les ordures ménagères et
les recyclables



Avril à Décembre

Inauguration de la placette
de compostage partagée à
Servigny-lès-Sainte-Barbe,
Marsilly et à l'accueil
périscolaire de Pange



Mai à Novembre

Obtention et mise en
avant du label
«Terre de Jeux»
au travers différentes
manifestations dont
un relais géant de la
flamme avec les écoles du
territoire.



Octobre

Conférence historique
« Bataille de Borny
de 1870 »
animée par
Patrick SERRE



Novembre

Escape game pour
Halloween à la
Casemate de Mont
à Pange



Décembre

Commande groupée
d'arbres et d'arbustes
ouvert à la population
et aux communes

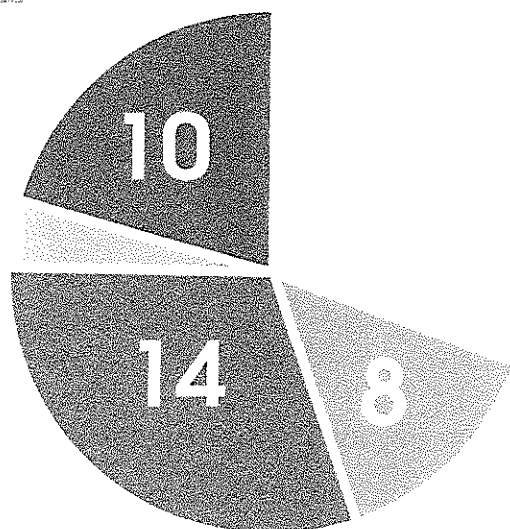
LES RESSOURCES HUMAINES



49

agents

PERSONNEL DE LA CCHCPP



Agents dans les services administratifs

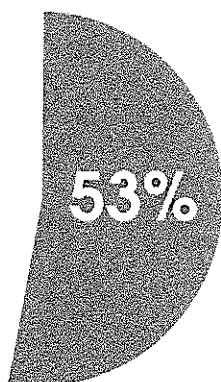
Agents rattachés au Pôle assainissement

Agents rattachés au Pôle Exploitation

Agents au RPE

Agents à l'école de musique

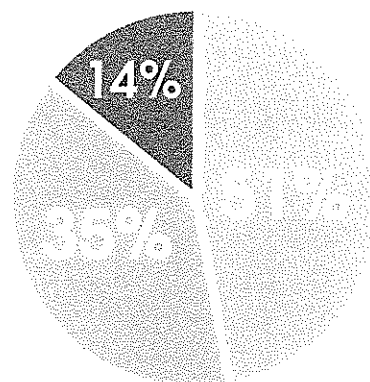
TYPE D'EMPLOIS



Pourcentage d'agents titulaires

Pourcentage d'agents non titulaires

CATÉGORIES

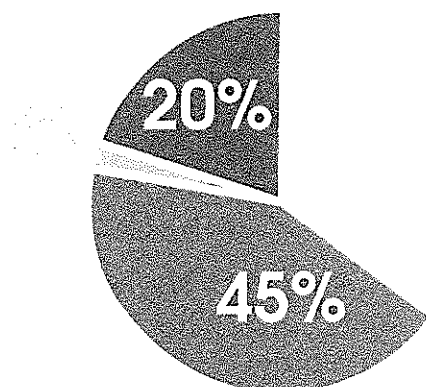


Pourcentage d'agents de catégorie C

Pourcentage d'agents de catégorie B

Pourcentage d'agents de catégorie A

FILIÈRES



Filière administrative

Filière technique

Filière médico-sociale

Filière culturelle

STRUCTURATION ET PILOTAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

À l'automne 2024, le service Ressources Humaines a mené une campagne de recensement des besoins en formation auprès des agents et responsables de service via des formulaires internes. Cette démarche a permis d'identifier les souhaits de formation, dont plusieurs seront programmés en 2025. Parallèlement, un règlement de formation a été élaboré pour encadrer et formaliser les modalités de formation au sein de la collectivité, conformément aux obligations légales. Présenté en CST, adopté en conseil communautaire, il a été diffusé à l'ensemble des agents en fin d'année.

COHÉSION INTERNE «VIS MA VIE» ENTRE COLLÈGUES

En septembre 2024, le service RH, en lien avec la communication, a lancé le jeu interservices « Vis ma vie », inspiré de l'émission télévisée. Objectif : permettre aux agents volontaires de découvrir le métier d'un collègue d'un autre service, grâce à un binôme tiré au sort lors d'un petit déjeuner de rentrée. Cette initiative ludique a été plébiscitée par les participants, qui ont salué la découverte des 25 métiers exercés au sein de la CCHCPP et exprimé leur envie de renouveler l'expérience.



Les agents de direction (service évaluation) avec un agent administratif

MUTUALISATION DES SERVICES : DES SOLUTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DES COMMUNES

Dans une logique de solidarité territoriale, la CCHCPP développe des services mutualisés pour accompagner les communes et faciliter leur gestion au quotidien. Le service de paie à façon, désormais adopté par 10 communes, a permis la réalisation de plus de 1 000 fiches de paie en 2024. Il offre une expertise RH, un appui dans la gestion des carrières et libère du temps de travail pour les secrétaires de mairie.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS EN DÉCHÈTERIE : DISPOSITIF DATI

En lien avec les services techniques, le service Ressources Humaines a contribué à l'installation d'un Dispositif d'Alerte pour Travailleur Isolé (DATI) à la déchetterie de Courcelles-Chaussy à l'été 2024. Ce dispositif, sous forme de bracelet connecté à une centrale de surveillance 24h/24, vise à renforcer la sécurité des agents travaillant seuls. Cette action s'inscrit dans la stratégie de prévention des risques professionnels issue du Document Unique d'Évaluation des Risques, actualisé chaque année. Elle a également été nourrie par la participation de la CCHCPP au réseau des assistants de prévention de la Moselle, animé par le CDG 57. Fort du succès de cette première mise en œuvre, trois DATI supplémentaires seront déployés en 2025.

PARCOURS PROFESSIONNELS ET MOUVEMENTS DE PERSONNEL

En 2024, plusieurs agents ont connu une évolution de carrière, grâce à la réussite à des concours, à l'avancement de grade pour 4 d'entre eux et à une promotion interne. L'année a également été marquée par deux départs en retraite, dans les services administratif et technique.



Les agents de la CCHCPP à la rentrée 2024

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Résultat 2024 consolidé
Budget Général	Dépenses : 4 965 766,82 € Recettes : 9 533 43,63 €	Dépenses : 741 279,51 € Recettes : 744 826,33 €	4 571 23,63 €
Budget Assainissement	Dépenses : 2 236 270,26 € Recettes : 2 919 881,51 €	Dépenses : 1 580 305,01 € Recettes : 1 402 164,74 €	505 470,98 €
Budget Ordures Ménagères	Dépenses : 2 219 895,59 € Recettes : 2 609 889,06 €	Dépenses : 212 879,77 € Recettes : 561 348,80 €	738 462,50 €
Budget Eau	Dépenses : 36 327,75 € Recettes : 167 062,99 €	Dépenses : 87,40 € Recettes : 236 058,97 €	366 706,81 €
Budget Prestations de services	Dépenses : 316 811,22 € Recettes : 339 083,29 €	Dépenses : Recettes :	22 272,07 €
Budget SPANC	Dépenses : 36 325,64 € Recettes : 97 657,01 €	Dépenses : 1 083,00 € Recettes : 761,28 €	61 009,65 €
Budget ZA Avancy	Dépenses : 91 417,26 € Recettes : 181 705,10 €	Dépenses : 182 834,52 € Recettes : 91 417,26 €	-1 129,42 €
Budget ZA Coucelles- Chaussy	Dépenses : 261 246,66 € Recettes : 48 398,92 €	Dépenses : 96 631,84 € Recettes : 48 232,92 €	- 261 246,66 €
Budget ZA Montoy- Flanville	Dépenses : 832 135,58 € Recettes : 1 084 161,92 €	Dépenses : 1 655 749,39 € Recettes : 823 511,30 €	- 580 211,75 €
Budget ZA Retonfey	Dépenses : Recettes :	Dépenses : Recettes :	0 €
Budget ZA Coincy	Dépenses : 825 945,85 € Recettes : 825 945,49 €	Dépenses : 1 280 757,05 € Recettes : 454 811,56 €	- 825 945,85 €
Total	Dépenses : 10 996 196,78 € Recettes : 16 981 683,43 €	Dépenses : 4 470 850,44 € Recettes : 3 908 321,60 €	5 422 957,81 €

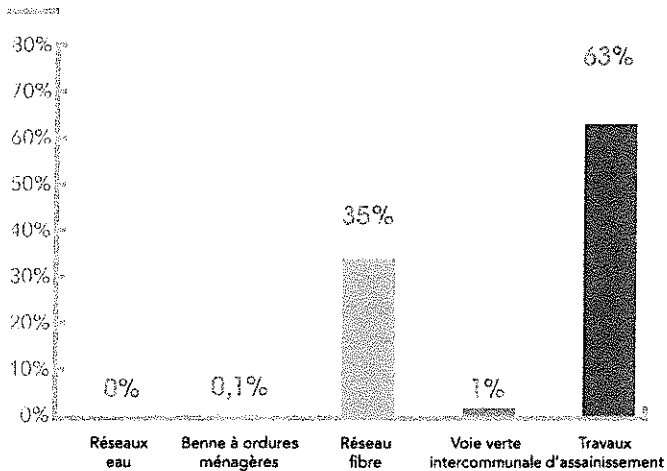
ENCOURS DE LA DETTE

Au 31 décembre 2024 :

2 246 284,19 €
capital restant dû

100 % réparti
dans les différents budgets

NATURE DE LA DETTE



STRUCTURE DE LA DETTE

En pourcentage d'exposition :

46,9%
à taux fixe

2,88%
coût moyen de la dette



CRÉATION D'UN FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES COMMUNES

En 2024, la CCHCPP a instauré un fonds de concours à destination de ses 28 communes membres, pour soutenir le développement de projets locaux. Chaque commune peut bénéficier d'une enveloppe allant jusqu'à 25 000 €, soit un budget global de 700 000 €.

Les projets éligibles doivent respecter plusieurs principes :

- Le montant accordé ne peut excéder la part d'autofinancement de la commune ;
- L'aide est plafonnée à 50% du montant HT de l'investissement ;
- Le financement total (fonds de concours inclus) ne peut dépasser 80% de subventions publiques.

Bilan au 31 décembre 2024 :

- 22 dossiers examinés en commission finances ;
- 268 063,66 € sollicités ;
- 19 589,75 € versés.

Les communes ont jusqu'au 30 octobre 2025 pour déposer leur demande, et jusqu'au 31 décembre 2026 pour solliciter le versement de l'aide.

Communes	Fonds utilisés	Fonds disponibles	Nombre de projets
Burtoncourt	25 000 €	0 €	1
Coincy	25 000 €	0 €	1
Colligny-Maizery	24 500 €	500 €	1
Courcelles-Chaussy	25 000 €	0 €	1
Glatigny	3 983 €	21 017 €	1
Les Etangs	25 000 €	0 €	1
Maizeroy	15 380 €	9 620 €	1
Ogy-Montoy-Flanville	22 137,50 €	2 862,50 €	1
Pange	6 663,60 €	18 336,40 €	2
Retonfey	25 000 €	0 €	1
Saint-Hubert	3 375,80 €	21 624,20 €	1
Sanry-lès-Vigy	4 324 €	20 676 €	1
Sanry-sur-Nied	8 538,01 €	16 461,99 €	3
Servigny-lès-Raville	11 861 €	13 139 €	1
Servigny-lès-Sainte-Barbe	10 560 €	14 440 €	1
Silly-sur-Nied	6 147 €	18 853 €	1
Sorbey	593,75 €	24 406,25 €	1
Vry	25 000 €	0 €	1



Le Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Écologique (PTRTE)

LE PTRTE : UN LEVIER STRUCTURANT POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES COMMUNES

Le Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Écologique (PTRTE) constitue un cadre stratégique majeur pour impulser une dynamique de relance durable à l'échelle locale. Porté conjointement par l'État, la Région Grand Est et la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP), ce dispositif favorise la mobilisation conjointe de financements, notamment issus des crédits de relance et des fonds européens.

Afin de garantir un accompagnement de proximité auprès des 28 communes membres, un poste de chargé de mission dédié a été créé en 2024. Cette ressource nouvelle permet d'assurer un suivi individualisé des projets, tout en renforçant la coordination avec les services de l'État et de la Région. Plusieurs Comités Techniques se sont tenus en juillet et en septembre pour examiner l'état d'avancement des initiatives communales et apporter un appui opérationnel ciblé.

Au total, plus de 60 projets communaux ont bénéficié, au cours de l'année, de conseils techniques et stratégiques de la part des services de la CCHCPP. Ces actions s'inscrivent pleinement dans la démarche d'aménagement et de développement durable amorcée dès 2022, avec l'élaboration du PTRTE.

MOBILITÉS

UN CADRE POUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN : LE PDMS

En décembre 2024, le Conseil communautaire a arrêté le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange. Ce document fixe une stratégie adaptée aux spécificités rurales du territoire, visant à améliorer les déplacements du quotidien tout en réduisant l'impact environnemental.

À l'issue d'un important travail de diagnostic et de concertation, le PDMS propose une série d'actions concrètes autour de quatre priorités :

- Encourager les mobilités actives (marche, vélo), notamment via le Schéma Directeur Cyclable ;
- Développer des solutions de mobilité solidaire pour les publics non motorisés ou isolés ;

PROJET DE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

Le Projet de Territoire constitue un outil stratégique majeur pour l'aménagement et le développement de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange. Il définit, à l'échelle des dix prochaines années, une vision partagée du territoire ainsi qu'une liste d'actions prioritaires visant à répondre aux besoins des habitants et à accompagner les transitions en cours.

L'année 2024 a été consacrée à l'élaboration de la stratégie territoriale. Une première conférence des maires, organisée le 28 mai, a marqué le lancement de cette démarche. À cette occasion, le cabinet d'études Strateal a animé des temps de travail collectifs avec les élus afin de faire émerger les grands axes de développement et de hiérarchiser les priorités d'action.

Durant l'été, des entretiens individualisés ont été menés avec les élus du territoire, afin d'affiner les besoins spécifiques de chaque commune. Ces échanges ont permis de nourrir l'écriture de la stratégie territoriale, présentée lors d'une seconde conférence des maires le 17 octobre.

À l'issue de cette étape, les services de la CCHCPP ont engagé un travail de structuration du plan d'action, afin de traduire les orientations stratégiques en mesures concrètes pour les années à venir.

L'année 2025 sera consacrée à la formalisation finale du Projet de Territoire, avec la rédaction complète du plan d'action opérationnel et la publication du document définitif, véritable feuille de route pour le développement cohérent et durable du territoire.

- Expérimenter des services de transport partagés ou à la demande, adaptés aux faibles densités ;
- Améliorer la sécurité et l'accessibilité des déplacements pour tous les usagers.

Dès 2025, plusieurs initiatives seront engagées, dont le lancement de nouveaux services à l'échelle intercommunale et la recherche de financements partenaires (Région, ADEME, Europe).

Le PDMS devient ainsi un outil structurant au service d'un territoire plus mobile, plus inclusif et plus durable.



ÉTUDES PRÉLABLES

COINCY : UNE FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, la CCHCPP a engagé les premières étapes du développement de la future zone d'activités économiques située à Coincy. Une initiative stratégique qui associe développement économique, transition énergétique et valorisation du patrimoine local.

Au total, 37 hectares ont été acquis par la collectivité. Le projet prévoit l'aménagement de 15 hectares dédiés aux activités économiques, afin d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire et de soutenir la dynamique locale d'emploi. 13 hectares seront réservés à l'installation de panneaux photovoltaïques, affirmant ainsi la volonté de la collectivité d'intégrer les énergies renouvelables dans ses projets structurants.

Une attention particulière est également portée à la préservation de l'allée des morts, un site emblématique lié aux combats de la guerre de 1870.

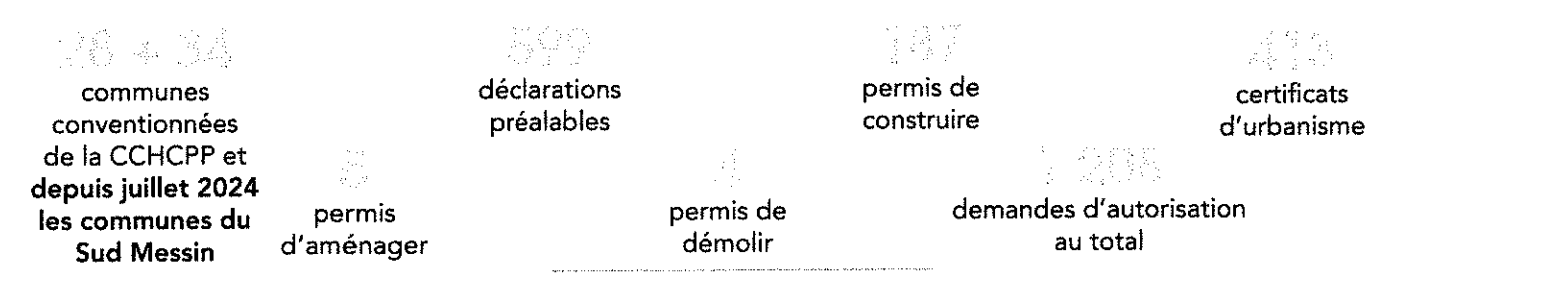
Ce lieu chargé d'histoire sera valorisé dans une démarche de tourisme de mémoire, conjuguant ainsi développement économique et mise en valeur du patrimoine.

Les études préalables ont été lancées en 2024, avec une réception prévue en début d'année 2025. Celles-ci permettront de définir précisément les terrains d'assiette du projet et d'organiser les futures phases opérationnelles. Parallèlement, la collectivité a rencontré plusieurs porteurs de projets, aménageurs et investisseurs, afin de préparer l'aménagement de la zone dans les meilleures conditions.

Ce projet structurant s'inscrit dans une vision d'aménagement durable et équilibré du territoire, conciliant attractivité économique, transition énergétique et valorisation historique.

URBANISME

URBANISME ET AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL



OBSERVATOIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS

OBSERVATOIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS

En 2024, dans le cadre de la mise en place de l'observatoire des zones d'activités, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a lancé une consultation auprès des entreprises implantées sur son territoire. Cette démarche vise à mieux connaître leurs besoins, leurs perspectives de développement et les éventuelles difficultés rencontrées afin d'adapter au mieux les politiques d'aménagement économique. L'observatoire, qui constitue un outil stratégique d'analyse et de suivi de l'activité économique locale, a été adopté en conseil communautaire en juillet 2024. Il permettra de disposer d'une vision actualisée des dynamiques à l'œuvre dans les zones d'activités et de guider les futures décisions en matière d'équipement, d'aménagement et d'accueil d'entreprises.

CLUB DES ENTREPRENANTS

En 2024, la CCHCPP a lancé le Club des Entrepreneurs, avec l'objectif de fédérer les entreprises locales et de renforcer les liens entre acteurs économiques. Ce projet vise à soutenir l'activité économique grâce à des dispositifs d'aide à l'installation, à l'investissement et au soutien des entreprises en difficulté et d'autres thématiques à venir. Le lancement du club s'est tenu lors d'un petit-déjeuner en présence de partenaires institutionnels et économiques. Ce temps d'échange marque le début d'une dynamique collective au service des entreprises du territoire.



Réunion d'aménagement au Château de Pange

LE RELAIS PETITE ENFANCE

LE RPE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU COEUR DU TERRITOIRE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la CCHCPP joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des familles et des professionnels de la petite enfance. Il constitue un **espace d'information, d'échange et d'animation** à destination des assistants maternels, gardes à domicile, enfants et parents.

Depuis le mois de mai 2024, le service a accueilli une **nouvelle responsable et animatrice, Laurine Larche**, renforçant ainsi la dynamique et la qualité de l'accompagnement proposé.



Les principales missions du RPE sont :

- **Informier et orienter** les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant ;
- **Accompagner** les professionnels dans leurs pratiques et dans leurs démarches administratives ;
- **Organiser** des temps collectifs pour favoriser l'éveil, la socialisation et les rencontres entre enfants, parents et assistantes maternelles ;
- **Favoriser la professionnalisation** du secteur par des ateliers, formations ou échanges de pratiques.

Le RPE incarne pleinement la volonté de la CCHCPP de proposer un service de qualité, de proximité, adapté aux besoins des familles du territoire.

SERVICE À LA PERSONNE

LA CCHCPP : AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La Communauté de Communes est devenue, suite au conseil communautaire de décembre 2024 «Territoire Ambassadeur du Don d'Organes», rejoignant ainsi le réseau national des collectivités engagées dans cette cause vitale.

18 communes

communes accueillant les animations organisées par le RPE

27 assistants maternels agréés sur le territoire

Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

4 Micro-crèches

100 assistants maternels ayant bénéficié de renseignements individuels

150 familles ont contacté le RPE pour bénéficier d'un accompagnement individualisé

40 ateliers d'éveil à destination des enfants et accompagnants

147 enfants ayant participé aux ateliers d'éveil

10 assistants maternels ayant participé aux ateliers d'éveil

Face aux besoins croissants de greffons en France, l'intercommunalité s'engage à mener des actions de sensibilisation sur l'ensemble de ses 28 communes membres. Cette démarche vise à informer les habitants sur l'importance du don d'organes et à encourager les discussions familiales sur ce sujet essentiel.

PROJET DE TRAME VERTE ET BLEUE

PLANTATIONS

01/2024

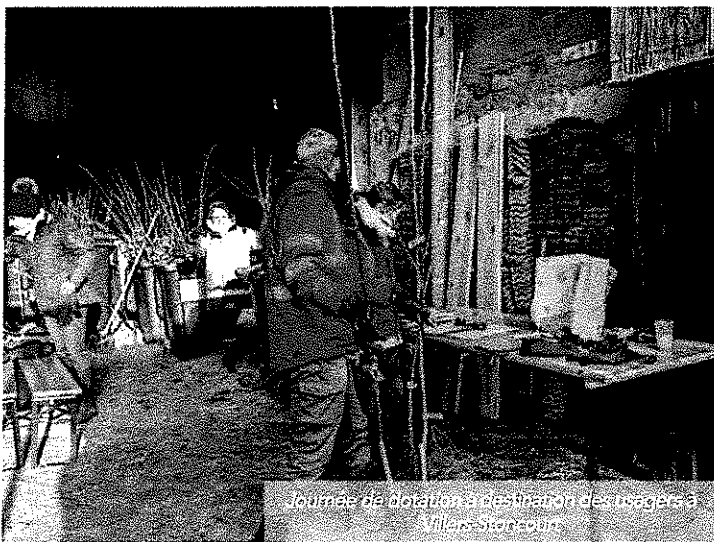
projets de plantation de haies et d'arbres fruitiers en collaboration avec la commune de Maizeroy et le lycée agricole de Courcelles-Chaussy, la commune et l'école de Sainte-Barbe et la commune de Pange.



Plantations d'arbres fruitiers avec l'école élémentaire de Sainte-Barbe

BOIS COMMUNAUX

arbres et arbustes vendus à des tarifs préférentiels pour permettre aux habitants et aux communes de contribuer à la qualité des paysages et préserver la faune et la flore locale.



Journées de dotation à destination des usagers à Villamontcourt

ANIMATIONS SCOLAIRES

02/2024

tables rondes organisées en collaboration avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy

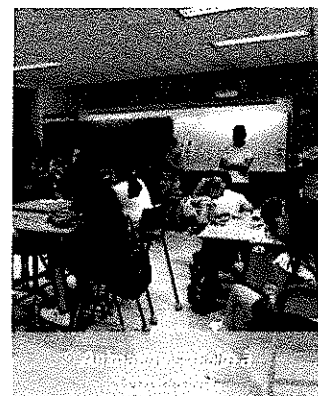
classes de lycéens et étudiants formés sur des problématiques environnementales



Table ronde sur la problématique milieux ruraux dans les espaces agricoles d'habitants

classes d'écoles élémentaires du territoire sensibilisées sur la thématique de la Trame Verte et Bleue.

élèves ont pu bénéficier d'une animation par les agents de la CCHCPP et d'un livret pédagogique



Animation pédagogique d'un livret pédagogique

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

03/2024

En 2024, la CCHCPP a finalisé l'étude de préfiguration pour la mise en place d'un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) à destination des agriculteurs du territoire. Lancé officiellement la même année, ce dispositif innovant, co-construit avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, vise à soutenir financièrement les exploitants qui s'engagent dans des pratiques favorables à l'environnement.

Le PSE repose sur un contrat volontaire de 5 ans (2025-2029) couvrant l'ensemble de l'exploitation.

Il permet de rémunérer les services environnementaux rendus (réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre l'érosion, préservation de la biodiversité...), en fonction des efforts fournis et des pratiques déjà en place ou à améliorer. Un accompagnement technique personnalisé est également proposé aux agriculteurs.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale en faveur de la transition écologique et du soutien au monde agricole.



Réunion de lancement des PSE

GEMAPI* : RÉOUVERTURE DU RUISSEAU À SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

En mai 2024, la CCHCPP a finalisé le chantier de réouverture du ruisseau Rupt-de-Zelle à Servigny-lès-Sainte-Barbe, initié en réponse aux inondations de 2016. Ce projet d'envergure a permis de restaurer 700 mètres de cours d'eau anciennement enfoui, contribuant à réduire les risques d'inondation et à renforcer la biodiversité locale.

Plus de 1 000 plantations (arbres, haies, végétation rivulaire) ont été réalisées, accompagnées de la création d'une prairie humide et d'une annexe hydraulique favorable à la faune.

Un sentier pédagogique jalonné de panneaux explicatifs permet désormais de découvrir le site et de sensibiliser petits et grands à la richesse des milieux aquatiques.

Ce projet, soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est, illustre l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation de l'environnement et de la résilience du territoire face au changement climatique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour prolonger son engagement en faveur de la transition écologique, la CCHCPP a mis en place depuis 2021 un dispositif d'aides financières auprès des professionnels et les particuliers. Cette aide permet d'encourager les travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat. Depuis 2021, 205 subventions ont été versées.

PCAET

PCAET : UNE STRATÉGIE VALIDÉE ET UN DYNAMIQUE ENGAGÉE

En 2024, la CCHCPP a franchi une étape décisive dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), outil stratégique en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire.

La stratégie du PCAET a été validée en conseil communautaire, confirmant l'engagement de la collectivité à agir concrètement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, s'adapter au changement climatique et favoriser la sobriété énergétique.

Cette stratégie a ensuite été présentée lors d'une réunion publique à Vigy, rassemblant habitants, associations et acteurs locaux autour des enjeux climatiques. Ce temps d'échange a permis de partager les grands axes du projet : de recueillir les premières contributions citoyennes.

Enfin, le 3 juin, des ateliers collaboratifs ont été organisés à destination des élus pour travailler collectivement à l'élaboration du programme d'actions qui concrétisera les ambitions du PCAET sur le terrain.

Commune	Aides versées par communes	Montant
Bazoncourt	2	1700,00 €
Burtoncourt	0	0,00 €
Charleville-sous-Bois	0	0,00 €
Coincy	0	0,00 €
Colligny-Maizery	3	3 500,00 €
Courcelles-Chaussy	11	10 200,00 €
Courcelles-sur-Nied	1	500,00 €
Les Étangs	1	500,00 €
Failly	1	700,00 €
Glatigny	0	0,00 €
Hayes	0	0,00 €
Maizeroy	3	1 783,41 €
Marsilly	0	0,00 €
Ogy-Montoy-Flanville	3	3 500,00 €
Pange	0	0,00 €
Raville	1	200,00 €
Retonfey	3	10 034,80 €*
Saint-Hubert	1	500,00 €
Sainte-Barbe	2	1 500,00 €
Sanry-lès-Vigy	3	5 200,00 €
Sanry-sur-Nied	4	6 620,00 €*
Servigny-lès-Raville	0	0,00 €
Servigny-lès-S ^{te} -Barbe	1	700,00€
Silly-sur-Nied	3	1 961,62 €
Sorbey	1	500,00 €
Vigy	2	1 000,00 €
Villers-Stoncourt	1	1 500,00 €
Vry	2	1 200,00 €
TOTAL	49	53 299,83 €

* Dont une subvention versée à la commune.

TONNAGES

TONNAGES

tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en PàP (porte à porte)	tonnes de verre collectés en PAV (Points d'Apport Volontaire)	tonnes de recyclables en sacs jaunes en PàP (métaux, plastiques, briques, etc.)
tonnes de déchets en déchèteries tous flux confondus	tonnes de recyclables en PAV (déchets fibreux type papiers, cartonnages, journaux)	passages dans les trois déchèteries du territoire

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

déchèteries communautaires Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied et Avancy (Sainte-Barbe)	bennes à ordures ménagères	flux collectés en PàP	flux collectés en PAV	flux collecté en PàP en prestation	flux collectés en régie
---	----------------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------------------	-------------------------

ÉVOLUTION DU SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES

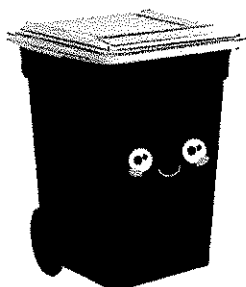
En 2024, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a engagé une refonte progressive de son service de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, dans un souci d'harmonisation, d'efficacité et de responsabilité environnementale.

Une distribution de nouveaux bacs sur l'ensemble du territoire

Depuis octobre 2024, de nouveaux bacs ont été déployés auprès des 28 communes. Les foyers doivent tous être équipés en 2025 d'un bac de 120 litres pour les ordures ménagères (capot noir) et d'un bac de 240 litres pour les emballages recyclables (capot ou étiquette jaune). L'opération de distribution, menée par les agents de la CCHCPP du mardi au samedi, s'achèvera en mai 2025.

Des consignes de tri simplifiées et des collectes uniformisées

En début d'année 2025, les nouvelles consignes de tri vont entrer en vigueur. Tous les papiers et emballages, sans distinction, doivent être déposés en vrac dans le bac jaune. Les foyers non encore équipés peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes de tri. La fréquence des collectes va également être harmonisée : les ordures ménagères et les emballages recyclables seront désormais collectés une fois toutes les deux semaines, sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Une première évolution tarifaire dès le 1^{er} mai 2024

La refonte du service s'accompagne d'une évolution de la redevance déchets. Cette dernière permettra de couvrir l'ensemble des frais liés à la collecte, au traitement des déchets (recyclables ou non) et à la gestion des déchèteries. À compter de 2025, une nouvelle tarification sera mise en place et comprendra une part fixe — basée sur la composition du foyer (particuliers) ou le volume du bac (professionnels, collectivités) — et une part variable, déterminée par le nombre de levées du bac.

Un service repensé pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

Avec cette réorganisation, la CCHCPP poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer la performance environnementale du territoire ;
- maîtriser les coûts du service et garantir sa pérennité ;
- se conformer aux évolutions réglementaires, notamment l'extension des consignes de tri et la création de nouvelles filières en déchèterie.

Cette transformation en profondeur du service déchets marque une nouvelle étape vers un territoire plus durable, plus équitable et plus engagé.

VISITE DU CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION HAGANIS

ALC 2024/04/07/27



En avril 2024, les élus de la CCHC'PP ont visité le centre de tri et de valorisation des déchets Haganis, situé à Metz.

Cette visite a permis de mieux comprendre le parcours des déchets après leur collecte, depuis leur réception jusqu'à leur traitement ou leur valorisation.

Les échanges avec les professionnels sur place ont permis d'appréhender les enjeux techniques, économiques et environnementaux liés à la gestion des déchets, dans un contexte d'évolution des pratiques et des réglementations. Cette immersion concrète a renforcé la volonté des élus d'accompagner la modernisation du service déchets sur le territoire intercommunal.

UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE POUR LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

ALC 2024/04/07/27

En 2024, la CCHCPP a renforcé ses actions en faveur de la réduction des biodéchets, dans la continuité des objectifs fixés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Des composteurs pour les habitants

Tout au long de l'année, 115 composteurs ont été distribués à tarif préférentiel, permettant aux habitants de s'équiper et de composter leurs déchets organiques à domicile. Cette démarche vise à réduire le volume des ordures ménagères tout en favorisant le retour à la terre de la matière organique.

Deux nouvelles placettes de compostage partagé

Deux sites de compostage collectif ont été inaugurés en 2024 : en avril à Servigny-lès-Sainte-Barbe et en juin à Marsilly. Ces installations, accessibles à l'ensemble des habitants de la commune, permettent de composter localement tout en créant du lien entre les riverains autour d'un projet écologique concret.

Une initiative pour les plus jeunes

Un site de compostage a également été mis en place au sein de l'accueil périscolaire de Pange, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la gestion des déchets organiques. Ce projet pédagogique s'inscrit dans une volonté d'ancrer les bons gestes dans les habitudes quotidiennes.

Des actions de sensibilisation sur le territoire

La CCHCPP a multiplié les temps d'information et de sensibilisation autour des biodéchets : animations dans les écoles, stand d'information lors de la Fête des plantes de Courcelles-Chaussy... Autant de moments d'échanges pour encourager les habitants à adopter des pratiques plus responsables et durables.

Grâce à ces initiatives, la Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur d'une gestion de proximité et vertueuse des déchets organiques.

ANIMATIONS SCOLAIRES

ALC 2024/04/07/27

En 2024, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a poursuivi ses actions éducatives en matière de développement durable, portées par l'ambassadeur de tri du territoire. Au total, **726 élèves** des écoles du territoire ont participé à des animations pédagogiques sur des thématiques variées : **alimentation durable, gestion des déchets, biodiversité, ressource en eau et changement climatique**. Ces interventions, adaptées à chaque niveau scolaire, ont permis de transmettre des messages clés de manière ludique et interactive, pour encourager les éco-gestes dès le plus jeune âge.

Parmi les projets marquants de l'année, un **circuit nature** a été mené en partenariat avec l'école d'Ogy-Montoy-Flanville. Ce parcours éducatif axé sur la **biodiversité locale et le compostage** a offert aux élèves une immersion concrète dans leur environnement naturel, tout en les sensibilisant à l'importance de préserver les ressources et de réduire leurs déchets.

Par ces actions, la CCHCPP affirme sa volonté d'inscrire l'éducation à l'environnement au cœur de sa stratégie de transition écologique.

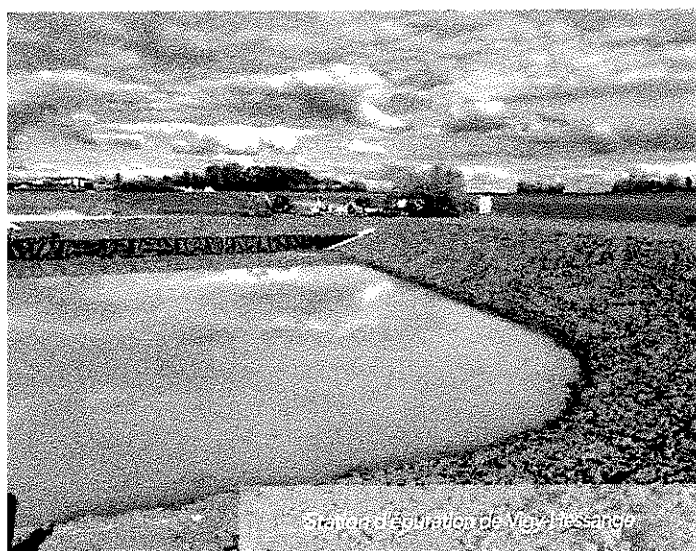


SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LES TRAVAUX DÉBUTÉS EN 2024 :

- Construction d'une station d'épuration et réseau à Charleville-sous-Bois - Mussy l'Évêque pour un montant total de 516 946 € HT avec la participation financière du Département de la Moselle.
- Construction d'une station d'épuration et réseau à Vigy-Hessange pour un montant total de 503 000 € HT, avec la participation financière de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



10 000 m³ de boues
stations d'épurations dont 10 de types boues activées

10
postes de relevages des eaux usées (hors station)

10
déversoirs d'orage

10
de réseaux

10
bassins de rétention des eaux de pluie

10
avaloirs et grilles avaloirs entretenus

10
contrôles de raccordement (dans le cadre de vente)

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4
contrôles de conception
(permis de construire
ou réhabilitation
de l'existant)

4
contrôles de bonne exécution
(vérification terrain
de la réalisation
des travaux)

10
diagnostics
dans le cadre
de ventes

10
contrôles
diagnostic initial

10
contrôles
au total

ÉVÉNEMENT 2024

LABEL TERRE DE JEUX

En 2024, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a obtenu le label Terre de Jeux 2024, une reconnaissance nationale qui s'inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Ce label valorise l'engagement des collectivités à faire vivre l'esprit olympique sur leur territoire. Tout au long de l'année, la CCHCPP a ainsi proposé différentes actions pour partager les valeurs de l'olympisme — l'engagement, le respect, l'excellence et la solidarité — avec les habitants de toutes générations, à travers des animations sportives, éducatives et festives.



Des subventions pour soutenir les initiatives sportives locales

Dans le cadre de son engagement « Terre de Jeux 2024 », la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a mis en place un dispositif de soutien financier à destination des communes et des associations locales. Ce dispositif, doté d'une enveloppe de 20 000 €, a permis d'accompagner l'organisation d'événements sportifs valorisant les Jeux Olympiques et Paralympiques sur le territoire. Chaque projet éligible pouvait bénéficier d'une subvention forfaitaire de 300 €, attribuée sur présentation d'un dossier complet et validé par la commission compétente. Cette aide, versée une seule fois par structure, visait à encourager la promotion des valeurs olympiques et la pratique sportive accessible à tous.

Tout au long de la journée, des ateliers sportifs étaient proposés et animés par les agents de la CCHCPP : handball, basket-ball, football, tir à l'arc... et même boccia, une discipline paralympique présentée par Lucas Russolo, champion de la spécialité et originaire de Sanry-lès-Vigy. Le 3^e régiment de Hussards de Metz avait également mis en place un parcours du combattant, que de nombreux enfants, motivés et enthousiastes, ont relevé avec fierté.

Cet événement marquant a permis d'incarner les valeurs de l'olympisme – respect, excellence, amitié – et de fédérer les jeunes générations autour du sport, dans une ambiance joyeuse et inclusive. Une belle réussite pour le territoire et un temps fort de cette année labellisée Terre de Jeux.



Relais de la flamme le long de la voie verte



Les élèves de l'école de Sorbey ont bénéficié d'une subvention de 300 € pour participer au programme d'initiation à la randonnée, les élèves des deux communes ont pu assister aux épreuves des Jeux Paralympiques au Stade de France à la Ville de Paris.

Un relais olympique sur la Voie Verte pour faire vibrer les valeurs du sport. Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a organisé un événement d'envergure sur la Voie Verte : un relais géant de la flamme olympique, réunissant plus de 500 écoliers du territoire sur deux journées festives et sportives.

Les écoles ont répondu présentes à l'appel de la CCHCPP pour participer à cette reconstitution symbolique du relais olympique. Chaque classe avait réalisé son propre torchon de flamme, soigneusement confectionné pour changer au moment du passage avec une autre école. Le relais a ainsi vu converger vers Pange des enfants venus des quatre coins du territoire, de Chevillon à Bers-Laquenexy, dans un bel esprit de camaraderie.

À leur arrivée, les élèves ont été impressionnés par les démonstrations spectaculaires de Bunny N Bike, spécialiste BMX, qui a enchaîné les sauts d'obstacles sous les applaudissements. Après un déjeuner partagé en plein air, les enfants ont assisté à un concert festif et participatif du groupe Lo Lali, qui a mis l'ambiance avec ses chansons rythmées.



Atelier boccia avec Lucas Russolo, champion, soutenu par la CCHCPP.

LABEL TERRE DE JEUX

Une édition réussie des Olympiades Culturelles sur le territoire

Les 6 et 7 juillet 2024, la CCHCPP a proposé deux randonnées contées dans le cadre des Olympiades Culturelles, en partenariat avec Moselle Agence Culturelle. Ce projet s'inscrivait dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024, en mettant à l'honneur le lien entre art et sport.

Initialement prévues en mai et reportées en raison de la météo, les animations ont finalement rencontré un franc succès en juillet. Le samedi soir, une vingtaine de participants ont pris part à une randonnée nocturne au départ du château de Landonvillers. Guidés par les comédiens de la Compagnie « Le Théâtre des Opérations », les marcheurs ont suivi un parcours de deux heures, rythmé par des interventions artistiques originales et poétiques.

Le lendemain, dimanche après-midi, près de 80 personnes ont participé à une seconde randonnée au départ de l'abbaye de Villers-Bettlach. Le sentier de la Source de Charlemagne a servi de décor naturel à cette déambulation contée, mêlant patrimoine local et expression artistique.

Ces deux journées ont permis de toucher un public intergénérationnel, de valoriser les sites emblématiques du territoire et d'offrir une expérience culturelle hors des sentiers battus. Le succès de cette édition conforte la volonté de la collectivité de renouveler ce type d'événement, à la croisée du sport, de la culture et du vivre-ensemble.

La CCHCPP soutient deux sportifs de haut niveau

Dans le cadre de l'année olympique, la CCHCPP a apporté son soutien à deux sportifs de haut niveau de son territoire : Lucas Russolo et Théo Goyeaud. Une aide financière de 1 000 € leur a été accordée via une convention de sponsoring, afin de les accompagner dans leurs projets respectifs.

Lucas Russolo, 14 ans, habitant à Sanry-lès-Vigy, est atteint de la myopathie de Duchenne. Il pratique plusieurs disciplines handisport, et excelle en boccia, sport paralympique de précision. Il est actuellement classé numéro 1 français dans la catégorie NE2. Le soutien de la CCHCPP lui permet de financer ses déplacements en compétition.

Théo Goyeaud, 24 ans, originaire de la commune de Les Étang, est un nageur expérimenté, ancien finaliste des championnats de France. Après un accident de la route, il s'est fixé un nouveau défi ambitieux : traverser la Manche à la nage en juin 2025. L'aide financière contribuera à sécuriser les aspects logistiques de ce projet hors norme.

En valorisant ces parcours inspirants, la CCHCPP affirme son engagement en faveur du sport, de l'inclusion et du dépassement de soi.



Signature des conventions de sponsoring avec les sportifs du territoire.



Randonnée nocturne du 6^e juillet en départ du château de Landonvillers.

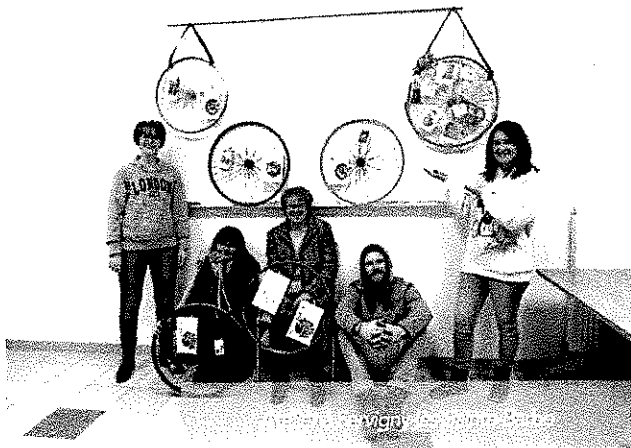


Randonnée du 7^e juillet au départ du sentier de la Source de Charlemagne.

Sport, créativité et recyclage : des ateliers d'upcycling qui ont séduit

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 et de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la CCHCPP a organisé des ateliers d'upcycling à Marsilly et Servigny-lès-Sainte-Barbe.

Objectif : transformer des objets de sport usagés (roues de vélo, ballons, planches de skate) en éléments décoratifs. Ces moments créatifs et conviviaux ont rencontré un véritable succès et permis de sensibiliser les participants à la réutilisation tout en valorisant les valeurs sportives et écologiques.



Ateliers d'upcycling à Marsilly et Servigny-lès-Sainte-Barbe.

DES PARTENARIATS POUR DYNAMISER LE PATRIMOINE ET LA CULTURE LOCALE

Au cours de l'année, la CCHCPP a renforcé son action territoriale en signant des conventions stratégiques avec deux acteurs majeurs de la vie locale : l'ALEMF (Association Lorraine d'Exploitation et de Modélisme Ferroviaire) et l'Association pour la Reconversion du Château de Pange (ARCP).

La valorisation ferroviaire en Moselle

En lien avec l'ALEMF, exploitant depuis 1966 le chemin de fer et vélorail de la vallée de la Canner, la Communauté de Communes a soutenu en versant la somme de 20 000 € pour l'entretien des infrastructures and l'acquisition de matériel neuf, contribuant au développement touristique de Vigy et de ses environs.



Le Château de Pange : vers une Maison d'arts et de culture

La CCHCPP s'est engagée aux côtés de l'ARCP, dans un partenariat renforcé, matérialisé par la signature d'une convention « Projet innovant de territoire » le 14 octobre 2024. Aux côtés de la DRAC Grand Est, cet accord vise à transformer le château en un lieu culturel ouvert tout au long de l'année. L'ARCP porte un projet ambitieux de reconversion patrimoniale, artistique et économique autour de ce monument historique classé.



UNE EXPOSITION QUI INTERROGE NOTRE RAPPORT À L'ESPACE

En 2024, la Communauté de Communes a accueilli sur son territoire l'exposition itinérante « Terre, Terrain, Territoire », en collaboration avec le SCoTAM.

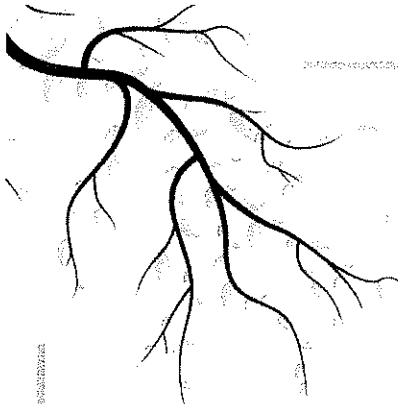
À travers une mise en scène mêlant photographies, cartes, récits et objets, l'exposition propose une réflexion sensible sur nos liens au sol, aux paysages et aux espaces que nous habitons ou pratiquons. L'exposition, installée à Courcelles-Chaussy pour deux semaines, a attiré un public varié et curieux. Elle a permis d'ouvrir des discussions sur les usages du sol, la transition écologique, le développement local et la manière dont chacun perçoit son environnement quotidien. Cette initiative culturelle et pédagogique s'inscrit dans une volonté de la CCHCPP de favoriser l'accès à la culture, de nourrir le dialogue territorial et de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie à travers une approche accessible et transversale.



ESCAPE GAME POUR HALLOWEEN AU FORT DE PANGE

La CCHCPP a organisé avec succès son premier escape game Halloween les 31 octobre et 2 novembre au fort de Pange. Cette initiative inédite a permis de valoriser la batterie de Mont, site patrimonial jusqu'alors inexploité, remis en état en collaboration avec la Municipalité de Pange. L'escape game « Sauvez le soldat Muller » a proposé une expérience immersive autour de la période 1939-1940, alliant découverte historique et divertissement. Organisé en partenariat avec la société L'abri, le fort de Verny, cet événement a également revêtu une dimension solidaire avec le reversement des bénéfices à l'association « L'espoir de Lucas ». Cette première édition confirme l'intérêt du public pour des animations créatives valorisant le patrimoine local et illustre l'engagement de la CCHCPP en faveur d'événements fédérateurs et innovants.

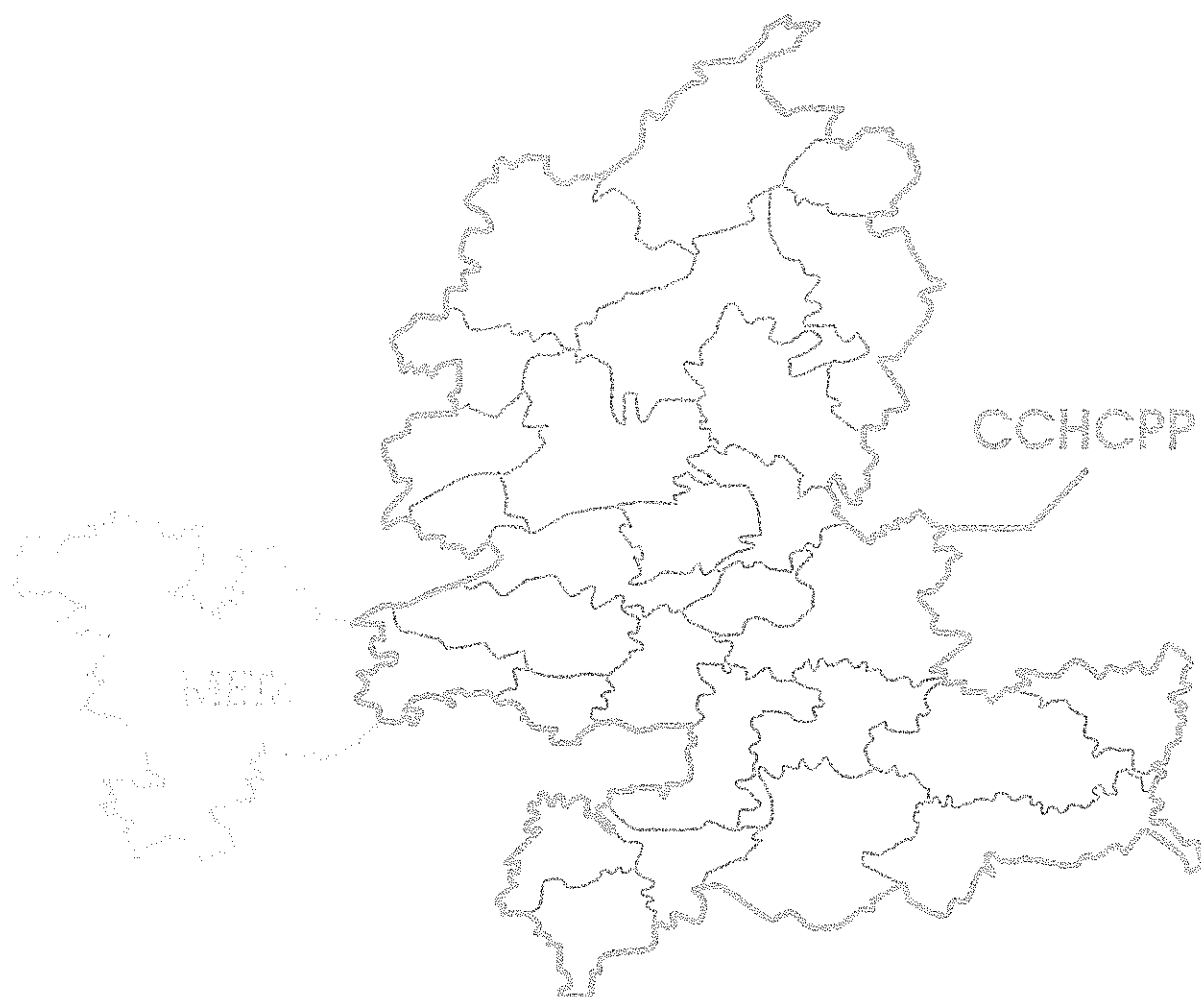




TERRITOIRE

MEMBRES

Bazoncourt – Burtoncourt – Charleville-sous-Bois
Coigny – Colligny-Maizery – Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied – Faily – Glatigny – Hayes
Les Étangs – Maizeroy – Marsilly – Ogy-Montoy-Flanville
Pange – Raville – Retonfey – Sainte-Barbe – Saint-Hubert
Sanry-lès-Vigy – Sanry-sur-Nied – Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Sainte-Barbe – Silly-sur-Nied – Sorbey
Vigy – Villers-Stoncourt – Vry



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024